

L'Andra crée le comité technique souterrain (CTS)

Le 28 mars, l'Andra lance son comité technique souterrain (CTS). Constitué d'experts externes, ce comité a pour mission d'émettre des avis et recommandations sur les activités de l'Andra dans le domaine des ouvrages et travaux souterrains notamment en lien avec le projet Cigéo de stockage géologique profond de déchets radioactifs.

Contacts presse

Annabelle QUENET
Responsable Presse
Tel 01 46 11 83 01
annabelle.quenet@andra.fr
@presse_andra

À propos de l'Andra

L'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra) est un établissement public à caractère industriel et commercial créé par la loi du 30 décembre 1991. Ses missions ont été complétées par la loi de programme du 28 juin 2006 relative à la gestion durable des matières et déchets radioactifs.

Indépendante des producteurs de déchets radioactifs, l'Andra est placée sous la tutelle des ministères en charge de l'énergie, de l'environnement et de la recherche.

L'Andra met son expertise au service de l'État pour trouver, mettre en œuvre et garantir des solutions de gestion sûres pour l'ensemble des déchets radioactifs français **afin de protéger les générations présentes et futures du risque que présentent ces déchets.**

Créé pour une durée de 5 ans renouvelable, le CTS est constitué de 11 membres* externes et indépendants de l'Andra, français et étranger, reconnus pour leur expertise.

Alors que le projet est aujourd'hui dans sa dernière phase de conception, et afin de préparer progressivement la phase de construction, l'Andra a souhaité bénéficier d'une expertise indépendante pour émettre des avis critiques sur ses dossiers techniques.

L'Andra a d'ores et déjà identifié plusieurs sujets qui seront abordés par le CTS :

- La conception des ouvrages souterrains, dont la géotechnique et l'interaction sol et structures
- Les travaux souterrains (méthodes)
- La conception et réalisation des ouvrages verticaux à grande profondeur (puits)
- La ventilation et la sûreté nucléaire de l'installation en phase travaux et en phase d'exploitation
- La sécurité et la maîtrise du risque incendie dans les ouvrages souterrains
- Les ouvrages de fermeture
- Plus généralement la gestion de la co-activité travaux/exploitation nucléaire

*** Les membres du CTS :**

- Le président du CTS : **Michel Deffayet**, Directeur du Centre d'études des tunnels (CETU), Président de l'AFTES (Association française des tunnels et de l'espace souterrain)
- **Tarcisio B. Celestino**, Président de l'AITES (Association internationale des tunnels et de l'espace souterrain)
- **Jack-Pierre Piguet**, ex-Directeur du Laboratoire souterrain de l'Andra en Meuse / Haute-Marne, ex-Directeur de l'Ecole des Mines de Nancy
- **Alain Guilloux**, expert indépendant, ex-Directeur de Terrasol (ex. SETEC), membre du Comité d'experts de Grand Paris Express
- **Pierre Hingant**, expert Tunnels Méthodes et Travaux (ex. EGIS)
- **Alain Vial**, expert souterrains, spécialiste des tunneliers (ex. Vinci)
- **Alain Rollet**, Président directeur général MDPA (Mines de potasse d'Alsace), liquidateur amiable des MDPA
- **Christian Maquaire**, ex-conseiller du PDG d'Eurotunnel, ex-directeur industriel et maître d'ouvrage de la reconstitution du tunnel sous la Manche, membre du comité industriel de l'Andra
- **Michel Guilmain**, expert indépendant en ventilation nucléaire et sûreté
- **Denis Giordan**, lieutenant colonel S.D.I.S. de Savoie, Directeur départemental adjoint, conseiller technique risques radiologiques et nucléaires
- **Alain le Gac**, Directeur des programmes R&D EDF, ex-Directeur du CNPE Nogent.

